



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 99540

Texte de la question

Mme Carole Delga attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion sur la difficulté pour les personnes en situation de handicap inapparent de faire reconnaître leurs droits à la compensation prévu à l'article L. 114-1-1 du code de l'action sociale et des familles. En effet, 12 millions de Français sont touchés par un handicap, parmi eux, 80 % ont un handicap « invisible » qui complexifie la reconnaissance de leur taux d'incapacité. À ce titre, elle lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures que le Gouvernement entend mettre en œuvre afin de faciliter l'intégration des personnes en situation de handicap dans la société française.

Données clés

Auteur : [Mme Carole Delga](#)

Circonscription : Haute-Garonne (8^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99540

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Personnes handicapées et lutte contre l'exclusion

Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 octobre 2016](#), page 7936

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)